

Sciences de la Terre et de l'Univers

OBJECTIFS

La filière STU se propose de dispenser une formation spécialisée aux étudiants désireux de faire carrière dans les disciplines relevant du domaine des Sciences de la Terre et de l'Univers. Les enseignements dispensés visent à :

- mettre à la disposition de l'étudiant les outils de base pour aborder la problématique des Sciences de la Terre
- sensibiliser l'étudiant au rôle joué par la géologie à travers ses différentes disciplines dans tous processus de développement durable.

DEBOUCHES DE LA FORMATION

La filière STU vise à former des cadres moyens dont le degré de qualification leur permet d'accéder au marché de l'emploi au profit des compagnies minières, bureaux d'études et centres de géologie relevant du ministère de l'Energie et des Mines, organismes privés, étatiques ou semi étatiques en rapport avec l'eau ou avec l'enseignement. Les étudiants non désireux d'intégrer le marché de l'emploi, peuvent continuer leurs études, après sélection, dans le cycle Master.

CONDITIONS D'ACCES

La filière sciences de la vie met l'accent sur la biologie. Elle nécessite des connaissances de base en mathématiques, physique, chimie et géologie. Pour s'inscrire en premier semestre, l'étudiant doit être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Baccalauréat Sciences de la vie et de la terre, Sciences physiques ou mathématiques,
- Baccalauréat technique ou tout autre diplôme jugé équivalent.

ORGANISATION DES ETUDES

Les enseignements tant théoriques que pratiques conduisant à l'obtention du diplôme Licence sont dispensés sous forme de trente-huit (38) modules obligatoires répartis sur 6 semestres composés en moyenne de six modules. Chaque module comprend des cours magistraux et/ou des travaux dirigés et/ou des travaux pratiques et/ou des activités pratiques dépendamment de la spécificité du module enseigné.

La filière STU comporte un tronc commun de deux semestres avec la filière Sciences de la Vie (Tronc commun SVT). A partir du troisième semestre (53), l'étudiant finalise, sans restriction préalable, son cursus de formation universitaire en s'inscrivant, selon son choix, soit dans la filière STU soit dans la filière SVI.

- L'évaluation des connaissances se fait par contrôles continus et/ou d'un examen final.

Le module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20. Toutefois le module peut être validé par compensation si la somme globale de l'ensemble des notes des modules composant le semestre est supérieure ou égale à 60/120 ou à 70/140 et qu'aucune note ne soit inférieure à 5/20.

L'année universitaire est validée si la somme des notes des modules des deux semestres est au moins égale à 140/280 ou 120/160 et qu'aucune note de module ne soit inférieure à 05/20. Tout module validé est définitivement capitalisé et sa note est automatiquement reportée d'une session à l'autre et d'une année à l'autre.

La filière du cycle Licence est validée si l'une des conditions suivantes est satisfaite :

- Tous les modules sont validés
- Tous les semestres sont validés
- Toutes les années sont validées

CONTACT

Sciences de la Terre et de l'Univers STU

Tél : (0536) 50.06.01 /02

Fax : (0536) 50.06.03

Pour tout renseignement, s'adresser au coordonnateur de la filière : le Professeur **Lahbib BOUDCHICHE** au Département de Géologie.